



Formation continue Master 2

Par **Marie09**, le **23/05/2022** à **13:30**

Bonjour,

je termine actuellement un Master 2 d' infirmière en pratique avancée.

Dans le cadre de cette formation professionnelle je suis en formation continue avec maintien de salaire.

j' ai une indemnisation forfaitaire de 310 euros car j' effectue presque tous les jours 180 km A/R en transport en commun.

Néan moins , j' ai effectué mon stage de dernier semestre(4 mois) à 280 km de mon domicile. Je rentrais tous les wk. Je voulais savoir si ces trajets pouvaient donner lieu à des repos compensatoires ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement ,

Marie N